

# Accès Santé PASS/L.AS

## Accès aux études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)

Journée Portes Ouvertes du 7 février 2026

## 2 voies d'accès

### Un Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

✉ : [pass.sante@u-paris.fr](mailto:pass.sante@u-paris.fr)

### Des Licences Accès Santé (L.AS)

✉ : [pass.sante@u-paris.fr](mailto:pass.sante@u-paris.fr)

### Toujours 2 candidatures possibles en 1<sup>er</sup> cycle

Chaque étudiant pourra candidater 2 fois pour intégrer les études de santé soit :

- Après une année de PASS puis en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année de Licence
- Après une année de L.AS1 ou L.AS2 ou L.AS3

**NB : 1 candidature maximum par niveau de licence (L1, L2, L3)**

# 2 voies d'accès : organisation à Université Paris Cité

P  
A  
S  
S

Majeure santé  
=  
48 ECTS



Mineure  
Disciplinaire  
=  
12 ECTS

L  
.  
A  
S

Plusieurs Licences  
=  
48 à 60 ECTS



Une seule  
Mineure Santé  
=  
12 ECTS

Majeure santé

48  
ECTS



Mineure  
Disciplinaire

12  
ECTS

Le PASS, Parcours d'Accès Spécifique Santé, est une année de formation équivalente à une L1 dont la majorité des enseignements sont en santé

S'y ajoute une « Mineure » d'un autre champ disciplinaire, ou d'ouverture sur un autre champ de la santé

**Il n'y a pas de redoublement possible en PASS**

L'inscription en PASS vaut pour une candidature en filière de santé

P  
A  
S  
S

## Majeure santé

48  
ECTS

## Mineure Disciplinaire

12  
ECTSExamens :  
décembreExamens :  
marsA partir  
de marsExamens :  
mai

### 1ère période

**7 UE de 4 ECTS :**  
Biochimie,  
Chimie, Biologie cellulaire,  
Physique,  
Histologie/Embryologie,  
Santé publique, Sciences  
humaines et sociales

### 2ème période

**5 UE de 4 ECTS :**  
Biophysique, Anatomie,  
Mathématiques,  
Initiation aux médicaments,  
  
**UE filière spécifique  
au choix (MMOP-K)**

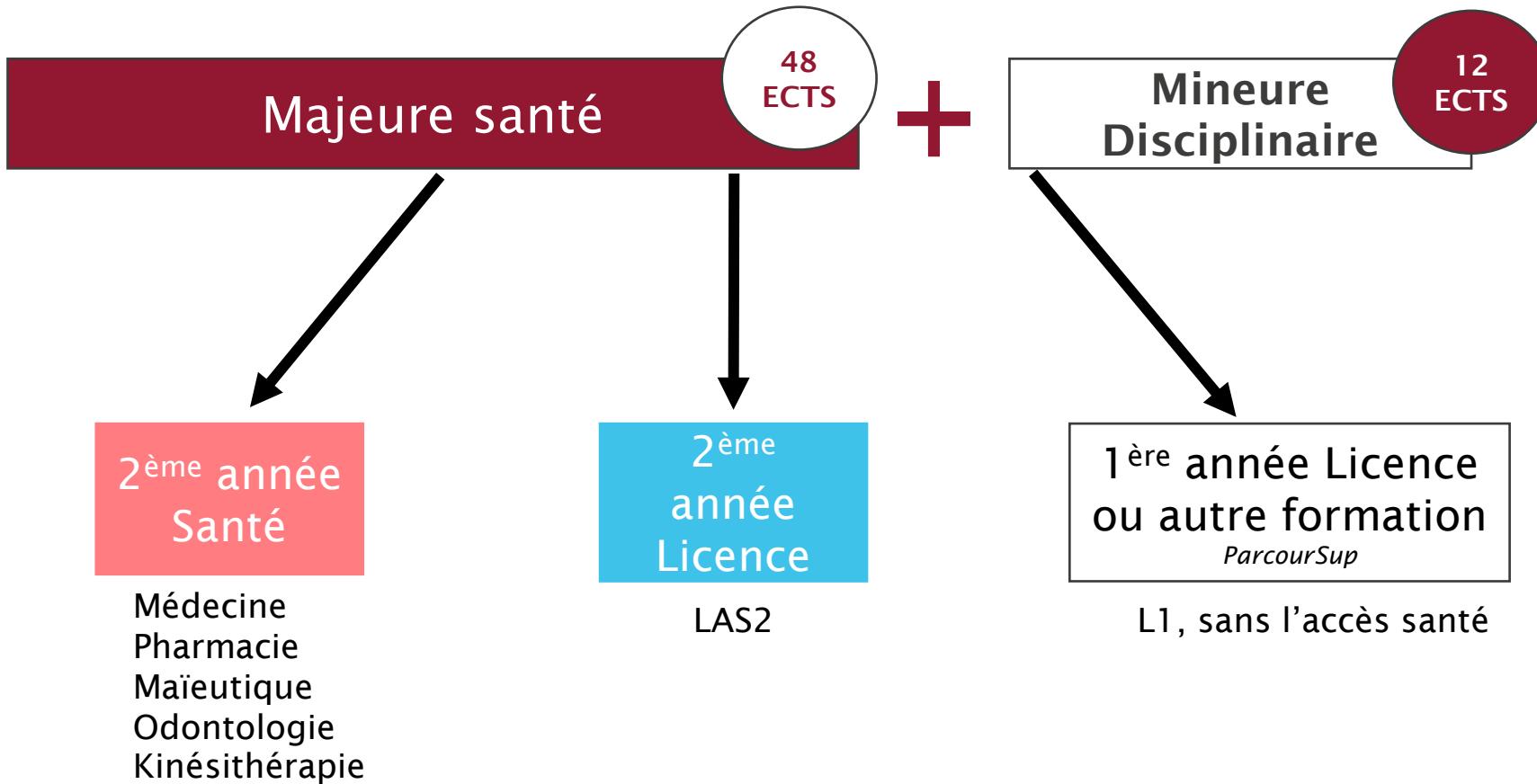
**Mineure  
disciplinaire choisie  
sur Parcoursup :**

1 UE avec 1 à 4 ECUE



Tout au long de l'année...

Module d'accompagnement à l'orientation  
Module d'Anglais  
Préparation aux oraux

P  
A  
S  
S

Promotion de  
PASS



validation en  
1<sup>re</sup> session

**Examens  
écrits**

2<sup>ème</sup> session :  
Repasser les UE  
non validées

60 ECTS  
Validés  
UE  
majeure  
+  
UE  
mineure

Classement  
à partir des  
notes de la  
majeure  
santé

60  
ECTS  
validés  
  
< 60  
ECTS

Grands  
admis

ORAL

Classement  
après l'oral  
65%  
notes écrit  
35%  
notes oral

Admis  
  
Non  
admis

Places en 2<sup>e</sup>  
année de  
santé

50 %

50 %

Non admis en filière  
PASS (L1) validé  
passage en L.A.S 2

PASS (L1) non validé  
réorientation  
via Parcoursup

P  
A  
S  
S

## Majeure santé

48  
ECTS



## Mineure Disciplinaire

12  
ECT  
S

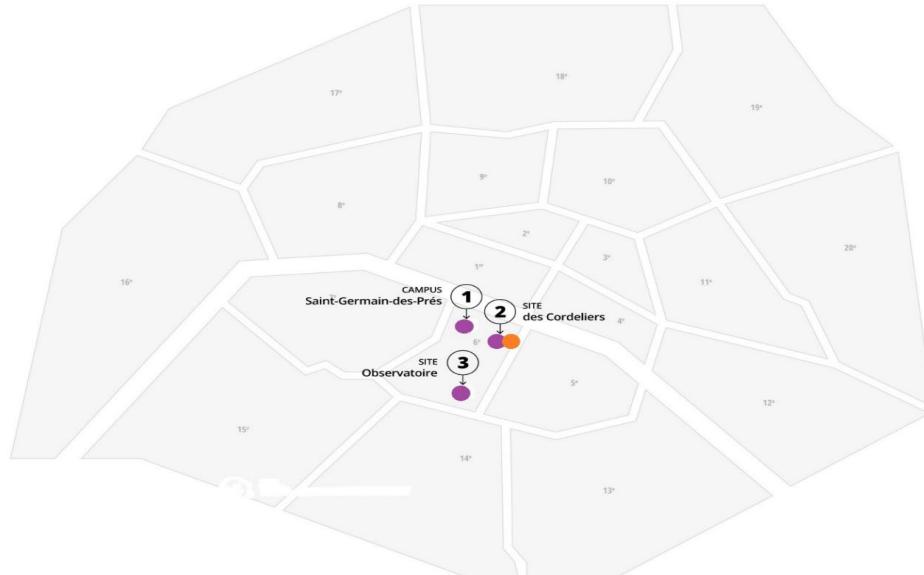
### Sites et Campus

- ① Campus Saint-Germain-des-Prés  
45 rue des Saints Pères  
Paris 6<sup>e</sup>
- ② Site des Cordeliers  
15 rue de l'Ecole de médecine  
Paris 6<sup>e</sup>
- ③ Site Observatoire  
4 avenue de l'Observatoire  
Paris 6<sup>e</sup>

- Gestion administrative et le suivi des étudiants : en PASS  
en Mineure Santé pour les LAS

### Cours et enseignements du PASS

- Majeure santé



Localisation en  
fonction de la  
mineure choisie

# Majeure santé

48  
ECTS

Mineure  
Disciplinaire

12  
ECTS



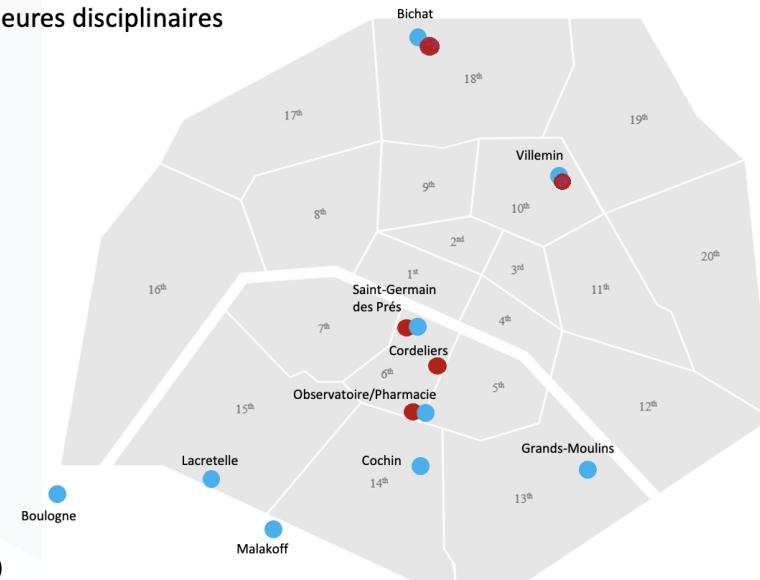
Université  
Paris Cité

- Enseignements de la mineure disciplinaire du PASS
- Enseignements de la majeure Santé du PASS

P  
A  
S  
S

## Sites des enseignements des 11 mineures disciplinaires du PASS :

- Biotechnologies pour la santé (UFR [Pharmacie -Site Observatoire](#))
- Biologie, Physique, Chimie (UFR Sciences Fondamentales et Biomédicales- Campus [Saint-Germain-des-Prés](#))
- Droit (UFR de Droit [Site Malakoff](#))
- Economie et Gestion (UFR d'[Economie et Gestion](#), [Site Malakoff](#))
- Maths-Physique ([UFR de Mathématiques](#) et [UFR de Physique](#)- Grands-Moulins)
- Métiers du soin et du social (UFR de [médecine-site Villemin ou autre site](#))
- Recherche en santé (UFR de médecine-[site Bichat](#))
- Rééducation et réadaptation (UFR de médecine- [site Villemin ou autre site](#))
- Santé des Populations (Site [observatoire](#))
- Sciences psychologiques (Institut de Psychologie- [Site Boulogne](#))
- Sport Santé (UFR de STAPS-[Site Lacretelle](#))



Majeure santé

48  
ECTS



Mineure  
Disciplinaire

12  
ECTS

En 2026-27, à UP : 1820 places et 11 mineures :

P  
A  
S  
S

- |                                   |     |                                  |     |
|-----------------------------------|-----|----------------------------------|-----|
| • Biotechnologies pour la santé : | 50  | • Santé des populations :        | 470 |
| • Biologie-Physique-Chimie :      | 650 | • Sport et Santé :               | 40  |
| • Droit :                         | 140 | • Sciences psychologiques :      | 40  |
| • Economie/Gestion :              | 80  | • Recherche en santé :           | 80  |
| • Mathématiques-Physique :        | 70  | • Rééducation-Réadaptation :     | 100 |
|                                   |     | • Métiers du soin et du social : | 100 |

Licence

48 à  
60  
ECTS



Mineure Santé

12  
ECTS

La L.AS est avant tout une **licence** qui se prépare **en 3 ans**, à laquelle s'ajoute une « **Option Santé** » de 4 UE.

L  
·  
A  
S

Possibilité de **candidater 2 fois** aux filières de santé

(sur les 3 années L1, L2, L3 **OU** une première fois en PASS, puis en L2, ou L3)

Les 12 ECTS de la mineure santé peuvent être validés de façon fractionnée durant L.AS1, L.AS2 et L.AS3.

Candidature possible uniquement si mineure santé totalement validée (4 UE) et licence validée en session 1.

L  
·  
A  
S

## Licence

48 à  
60  
ECTS

L'organisation des enseignements de la licence est dépendante de chaque formation.

Renseignez-vous auprès des formations proposant un Accès Santé.



Tout au long de l'année...



## Mineure Santé

12  
ECTS

8 disciplines

Chimie  
Biophysique  
Biochimie  
Biologie Cellulaire  
Anatomie - Histologie - Embryologie  
Initiation à la connaissance du médicament  
Sciences Humaines et Sociales  
Santé Publique

Module d'accompagnement à l'orientation en santé  
Préparation aux oraux

## MINEURE SANTE DES LAS : 4 UE et 8 ECUE

- **UE1 : Sciences Fondamentales**
  - ECUE 1.1 : Chimie
  - ECUE 1.2 : Biophysique
- **UE2 : Sciences Biologiques**
  - ECUE 2.1 : Biochimie
  - ECUE 2.2 : Biologie Cellulaire
- **UE3 : Santé**
  - ECUE 3.1 : Histologie Embryologie et Anatomie
  - ECUE 3.2 : Initiation à la connaissance du médicament
- **UE4 : SHS et Santé Publique**
  - ECUE 4.1 : Sciences Humaines et Sociales
  - ECUE 4.2 : Santé Publique

A valider pendant les 3 années de licences

L  
·  
A  
S

## Majeure Disciplinaire

48 à  
60  
ECTS



## Mineure santé des LAS

12  
ECTS

Planning Majeure qui dépend de la Licence et de son mode

L  
·  
A  
S

Planning Mineure santé des LAS (cours en e-learning)

Janvier  
Choix des  
ECUE

Fin Mars  
Exam MS  
Session 1

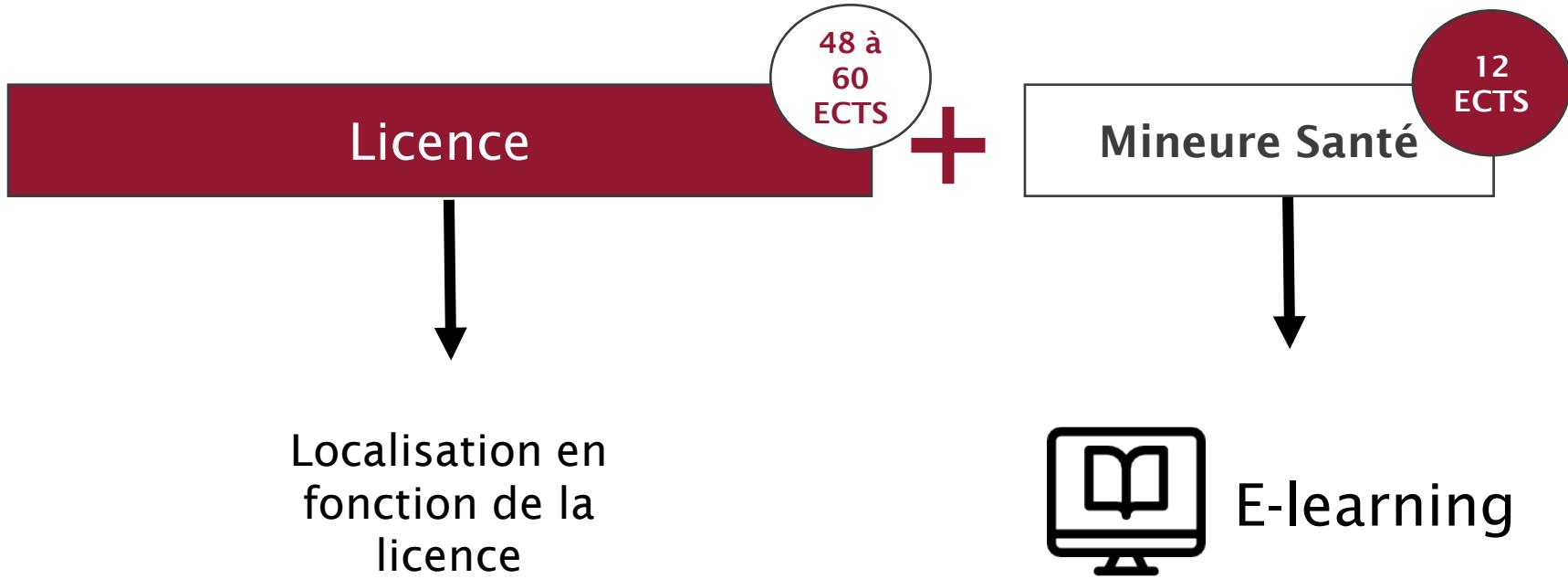
Fin Mai  
Exam MS  
Session 2

Juin  
Candidature  
puis Amphi  
de Garnison



Tout au long de l'année...

Module d'accompagnement à l'orientation  
Module d'Anglais  
Préparation aux oraux

L  
·  
A  
S

# L.AS vers une 2<sup>ème</sup> année de santé

Etudiants de  
LAS 1



Validation de  
la licence en  
1<sup>re</sup> session

**Examens  
écrits**  
Licence +  
mineure  
santé (MS)

2<sup>e</sup> session

Repasser les UE non  
validées pour valider son  
année de licence

Candidats aux  
filières de santé

48 à 60  
ECTS  
de licence  
+12  
ECTS  
MS

Classement  
à partir des  
notes de la  
licence

Grands  
admis

ORAL

Places en 2<sup>e</sup>  
année de  
santé

50 %  
50 %

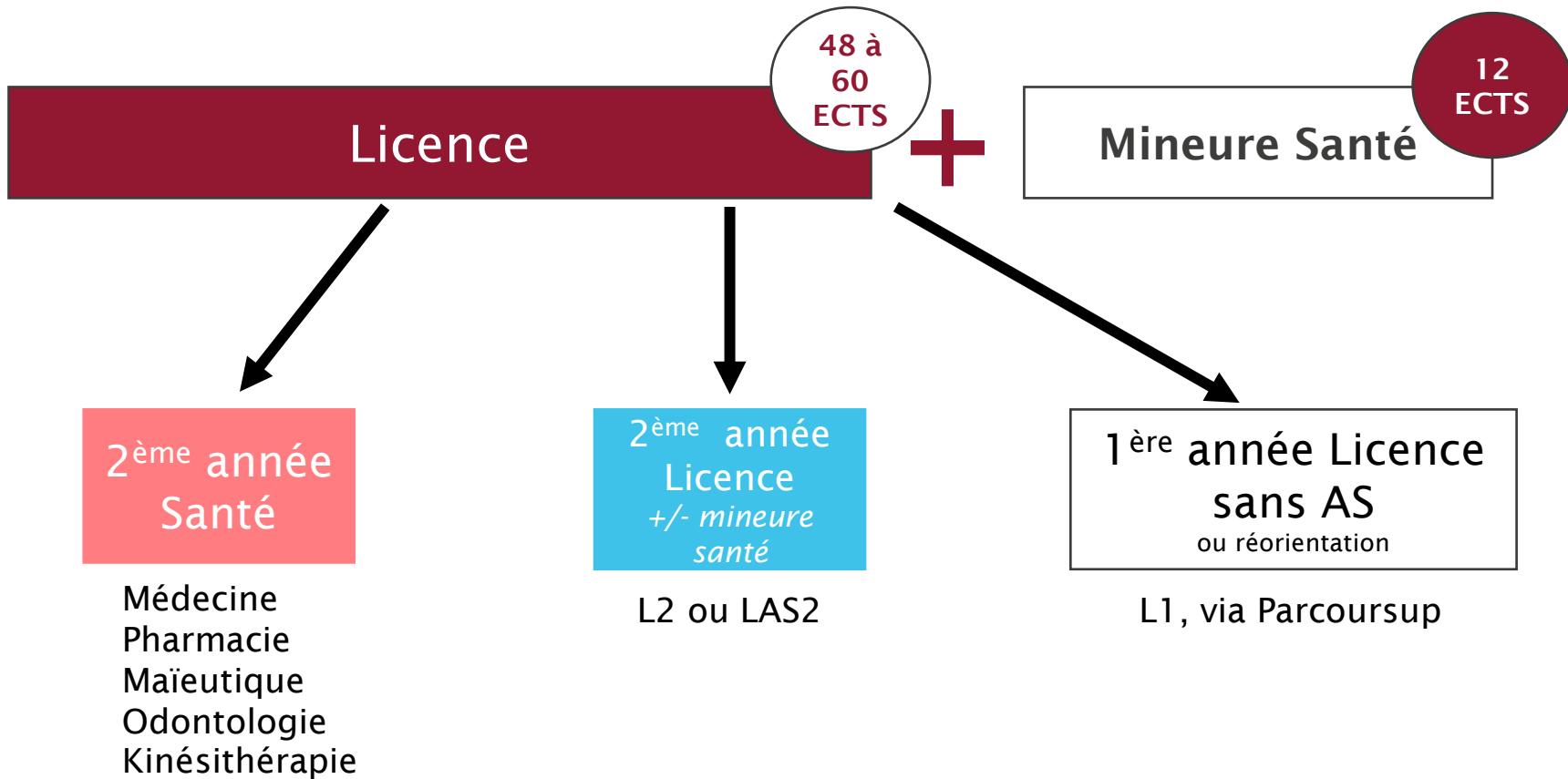
Classement  
après l'oral  
65%  
notes écrit  
35%  
notes oral

Admis  
Non  
admis

Non admis en filière  
LAS1 validée  
passage en LAS 2



**En fonction de la licence :**  
redoublement, passage en année  
supérieure avec dette ou  
réorientation via Parcoursup

L  
·  
A  
S

Licence

48 à  
60  
ECTS



Mineure Santé

12  
ECTS

En 2026-27, à UPCité : 3 groupes de licences

### Groupe L.AS en Sciences Humaines

- Droit
- Economie gestion
- Economie parcours sciences économiques et sociales
- Histoire
- Psychologie parcours Psychologie et Humanités
- Psychologie parcours sciences psychologiques
- Sciences du langage
- Sciences sociales

Licence

48 à  
60  
ECTS



Mineure Santé

12  
ECTS

En 2025-26, à UPCité : 3 groupes de licences

### Groupe L.AS en Sciences

- Chimie
- Mathématiques parcours mathématiques fondamentales et appliquées
- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
- Physique
- Sciences Biomédicales
- Sciences de la Terre parcours Terre/environnement
- Sciences de la Vie
- STAPS

L  
·  
A  
S

Licence

48 à  
60  
ECTS



Mineure Santé

12  
ECTS

En 2025-26, à UPCité : 3 groupes de licences

L  
·  
A  
S

### Groupe L.AS en Langues

- LEA parcours anglais/allemand
- LEA parcours anglais/espagnol
- LLCER parcours Etudes anglophones
- LLCER parcours Etudes chinoises
- LLCER parcours Etudes vietnamiennes



17 parcours de  
Langues (LLCER)  
en partenariat  
avec  
l'Inalco

**Pour le nombre de places en LAS 1, voir sur Parcoursup**

Lycéenne  
s  
&  
Lycéens

# Focus sur les Prérequis PASS-L.AS

## à Université Paris Cité



# Quels prérequis pour le PASS ?

## Spécialités de classe de 1<sup>ère</sup>

- *3 spécialités à choisir*
- *Privilégier un socle scientifique*



M = Mathématiques

PC = Physique-Chimie

SVT = Sciences de la Vie et de la Terre

X = spécialité soit humanités/philosophie soit sciences de l'ingénieur

## Spécialités de classe de T<sup>ale</sup>

- *2 spécialités à conserver*
- *Vous pouvez compléter avec les options de Maths complémentaires ou expertes*



# Quels prérequis pour les L.AS ?

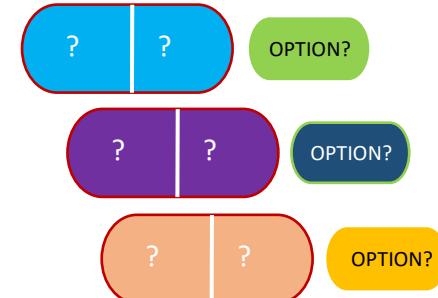
## Spécialités de classe de 1<sup>ère</sup>

- *Choix de 3 spécialités qui vous intéressent*
- *Un socle solide à choisir en cohérence avec vos goûts et votre projet de formation*



## Spécialités de classe de T<sup>ale</sup>

- *Une grande diversité de licences*
- *Des prérequis à adapter en fonction de vos envies et aptitudes scolaires*
- *Connaissances qui vous accompagnent pour réussir votre Licence et la Mineure Santé*



# L.AS ou PASS : comment choisir ?

Etudiants **motivés, autonomes et organisés** qui veulent intégrer une des 5 filières de santé : Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique ou Kinésithérapie.

## PASS

### Avantages

Majorité des enseignements en Santé

Ouverture avec une autre discipline

Méthodologie de travail

### Points de vigilance

Rythme intense

Pression

## L.AS

### Avantages

Profils polyvalents

Formations variées

Grande autonomie sur le module santé

### Points de vigilance

Mineure santé souvent en plus de la licence

Des cours moins axés sur la santé

Lycéenne  
s  
&  
Lycéens

## Focus sur les capacités en filières santé à Université Paris Cité



## Accès aux filières de santé – capacités et répartition

### Pour la rentrée universitaire en filière en 2026-2027

- Capacités d'accueil par filière et par parcours

	Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Total
PASS	375	125	37	26	563
L.AS 1	64	21	10	3	98
L.AS 2/3, Master	263	88	27	17	395
Total	<b>702</b>	<b>234</b>	<b>74</b>	<b>46</b>	<b>1056</b>

- Places de filière maïeutique réservées pour UVSQ

UVSQ	Maïeutique
PASS	11
L.AS 1	0
L.AS 2/3/M	12
Total	<b>23</b>

# Accès aux filières de santé – capacités et répartition

## Pour rentrée universitaire en filière en 2026-2027

### ➤ Capacités d'accueil en filière Kinésithérapie

Nom IFMK	statut	Places PASS	Places L.A.S
EFOM	privé	8	4
EKP (ADERF)	privé	8	8
ASSAS	privé	4	7
ENKRE	public	12	4
APHP	public	5	1
<b>TOTAL</b>		<b>37</b>	<b>24</b>

# résumé

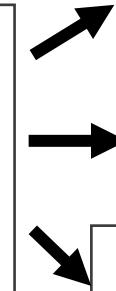
P  
A  
S  
S

**Majeure santé**  
=  
**48 ECTS**

Période 1: Examens en Décembre  
Période 2 : Examens en Mars



**Mineure Disciplinaire**  
=  
**12 ECTS**  
à partir de Mars  
Examens en Mai



2ème année  
Santé

2ème année  
Licence

1ère année Licence  
ou autre formation  
ParcourSup

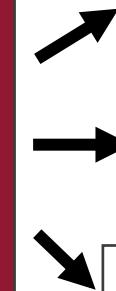
L  
.A  
S

**Plusieurs Licences**  
=  
**48 à 60 ECTS**

Contrôle continu et/ou Examens terminaux



**Une seule  
Mineure Santé**  
=  
**12 ECTS**  
E-learning  
Examen commun Mars



2ème année  
Santé

2ème année  
Licence  
+/- Mineure  
Santé

1ère année Licence  
sans AS  
ou réorientation